

Gérard Burel n'est plus président du conseil général

Gérard Burel (UMP) a créé la surprise, hier, en annonçant qu'il démissionnait de son poste de président du conseil général. Alain Lambert devrait lui succéder.

Gérard Burel n'est plus président du conseil général depuis hier, 14 h. Il l'a annoncé à la presse quelques instants après avoir adressé sa lettre de démission au préfet. Il continuera de siéger à l'assemblée départementale, mais comme simple conseiller général jusqu'à l'échéance de son mandat, en mars prochain. À cette date, l'ancien président mettra un terme définitif à sa carrière politique. « J'ai pris la décision de ne pas me représenter aux élections cantonales de mars prochain », a-t-il indiqué, hier.

A bientôt 73 ans (il les aura le 2 février), Gérard Burel s'est fait une raison. « Je vais honorer une règle que je m'étais toujours fixée, celle de ne pas solliciter de nouveaux mandats après 70 ans. » Soucieux de ne pas disputer le combat de trop, l'ancien président a choisi de quitter une fonction avant qu'il ne soit éventuellement trop tard. « Je veux quitter le conseil général en ne laissant pas une image dégradée de moi », précise-t-il avec

gravité.

Élu au conseil municipal de Messei en 1965, puis au conseil général en 1970, Gérard Burel a tourné hier une longue page de l'histoire de l'Orne. En novembre 1993, cet ancien vétérinaire avait eu la lourde tâche de succéder à Hubert d'Andigné à la tête du département. Il avait alors trouvé une situation financière pour le moins critique. Ses premières décisions, qui annonceront la suite de son mandat, seront celles d'un président gestionnaire et économiste. « Aujourd'hui, dit-il, les finances du département sont saines, l'endettement est un des plus faibles de France et l'Orne est le seul département français à ne pas avoir augmenté les impôts depuis 11 ans. »

Président-gestionnaire

Gérard Burel fait semblant de s'étonner de cette image de « président-gestionnaire » qu'il laissera.

« J'y suis sensible, mais je n'ai jamais eu de goût particulier pour la gestion. Je préfère qu'on dise de moi que j'ai été un président-bâtisseur », souligne-t-il en énumérant ses grands travaux : la rénovation du quartier Lyautey, nouveau siège du conseil général ; la construction de deux collèges neufs à Alençon (Louise-Michel et Saint-Exupéry) ; la rénovation des Archives départementales ; la création de zones d'activités, la réhabilitation des routes départementales...

Président consensuel

A l'heure du bilan, l'ancien président revendique aussi son action en faveur du haut débit et de la téléphonie mobile ou la création de nouvelles filières de formation dans le domaine universitaire. « Il appartiendra à l'histoire de juger du bilan de mon mandat. Je constate simplement deux choses. 1) Le chômage a baissé dans des proportions très importantes,

passant de 9 % en 1993 à 7 % en octobre dernier. 2) La population de l'Orne augmente aujourd'hui alors qu'elle n'avait cessé de diminuer au cours des dernières décennies. »

Gérard Burel aimait travailler « dans la sérénité ». De fait, il laissera le souvenir d'un président « consensuel ». Le mot revient souvent dans la bouche de ceux qui l'ont accompagné. « C'était un chef d'orchestre et un animateur apaisant », dit Christophe de Balorre, conseiller général du Mêle-sur-Sarthe. « Il réussissait à réunir une large majorité sans avoir à taper du poing sur la table », ajoute André Dubuisson (Sées). Même les élus d'opposition ont été domptés. « Je dois rendre hommage à ma minorité qui a toujours été très courtoise et avec qui je n'ai jamais eu de problèmes relationnels, note Gérard Burel. Elle a d'ailleurs voté 98 % de mes décisions. »

Thierry RICHARD.



Gérard Burel a annoncé hier qu'il venait de démissionner du conseil général. Une assemblée qu'il présidait depuis 1993.

Les premières réactions à la démission de Gérard Burel

Alain Lambert, conseiller général d'Alençon : « Je salue cette décision courageuse qui marque sa volonté de placer l'avenir de l'Orne en tête de toutes ses priorités. Dès lors qu'il ne souhaite pas se représenter, j'approuve totalement son choix de confier à un nouveau président le soin de préparer les prochaines échéances. Son prédécesseur, Hubert d'Andigné, avait d'ailleurs fait de même en novembre 1993. Il y a aura beaucoup à retenir de sa présidence, notamment le redressement spectaculaire des finances du département, la stabilisation des impôts, la réhabilitation du Quartier Lyautey, l'arrivée des autoroutes, des avancées importantes du plan routier ornaï. Bref une somme considérable de chantiers remarquables qui marqueront l'histoire de notre département. Le président Burel a annoncé qu'il réunirait sa majorité dans les jours prochains. C'est à elle qu'il appartient de se choisir un président qui en tout état de cause... sera élu pour 3 mois. »

Jean-Pierre Blouet, conseiller général de Juvigny-sous-Andaine : « Je salue cette décision qui arrive au bout d'une longue carrière. Il a choisi de mettre un terme à sa carrière de manière très digne. Je dis chapeau. Sous sa présidence, j'ai présidé la commission

des affaires économiques avec bonheur. Il a honoré la présidence de Hubert d'Andigné, vendredi dernier. Un jour, il aura lui aussi la reconnaissance. Je n'ai jamais envisagé d'être candidat pour lui succéder. Mon choix est fait : Alain Lambert. C'est un homme de premier ordre. Il a beaucoup fait pour l'Orne en tant que ministre et parlementaire. S'il est candidat, je n'hésiterai pas à voter pour lui. C'est le meilleur d'entre nous. »

Christophe de Balorre, conseiller général du Mêle : « J'ai une profonde sympathie et une vraie reconnaissance pour Gérard Burel. C'est lui qui m'a accueilli lorsque j'ai été élu pour la première fois. Il m'a fait confiance très rapidement en confiant des responsabilités importantes. Plus généralement, c'est un homme qui a eu à gérer une succession difficile. A son arrivée, le département était dans le rouge. Il a su remonter les finances avec beaucoup de fermeté et de discernement. Aujourd'hui, le département se porte bien : on le lui doit. Je ne suis pas candidat à sa succession. Je vais écouter attentivement ceux qui le seront. Je pense qu'Alain Lambert le sera. Ça ne me pose pas de problème. »

André Dubuisson, conseiller général de Sées : « J'ai quand

même été surpris par la soudaineté de sa décision. Je ne m'attendais pas à ce que ce soit aussi rapide. Gérard Burel aura été un président intègre, ouvert, sans dogmatisme, sans esprit de clan. Il a travaillé avec une parfaite tolérance. Son successeur ? Pour l'instant, je ne fais aucun commentaire tant que la majorité ne s'est pas réunie. »

Joaquim Pueyo, conseiller général d'Alençon (opposition PS) : « C'est une affaire interne à la droite départementale pour préparer les échéances électorales. Nous profiterons de cette élection pour faire passer quelques messages. Pour dire notamment que nous souhaitons que l'opposition puisse avoir des moyens pour travailler comme tous les groupes d'opposition dans les autres départements. »

Xavier Jaglin, conseiller général d'Argentan : « C'est une décision sage qui témoigne d'un grand sens des responsabilités. La transition pourra donc s'effectuer dans la douceur. Nous devons lui en savoir gré et saluer son sens de l'intérêt général. Le bilan de Gérard Burel est globalement très positif. Le nouveau président s'inscrira dans cette continuité, et je l'espère en accélérant le mouvement, je pense en particulier au développement d'une grande zone logistique le long de

l'A88 entre Argentan et Sées, à la modernisation de la dorsale départementale Fiers-Argentan-L'Aigle et au désenclavement du Bocage. Alain Lambert me semble l'homme de la situation. Il est le mieux à même de poursuivre et d'accélérer le développement de l'Orne. »

Nathalie Goulet, sénatrice : « Je trouve dommage que le président Burel quitte son mandat dans cette période de transition pour l'Orne à l'heure de son désenclavement. C'était un homme de confiance et j'ai à titre personnel beaucoup apprécié son attitude discrète et honnête au moment de la mort de mon mari. Son déplacement aux funérailles de Daniel était un geste important après les péripéties des élections sénatoriales de 2001, péripéties dont il n'était pas l'initiateur et donc pas le responsable. J'imagine très bien les pressions qu'il a pu subir, alors qu'il y a quelques mois il annonçait qu'il se représenterait. Il fallait être Daniel Goulet pour résister aux changements d'alliances, aux pressions et aux mauvais coups. Même si le président Burel se retrace derrière des problèmes personnels pour justifier sa décision, je sais que comme moi les élus ruraux de notre département n'auront pas la même lecture de l'événement. »

24 heures en Orne

Déconventionnement à la CPAM

La Caisse primaire d'assurance maladie de l'Orne informe que Jacques Schwimmer, infirmier libéral à Moulins-la-Marche, n'est plus autorisé à délivrer des soins aux assurés sociaux sous le statut d'infirmier libéral. Les soins

qui pourraient être dispensés par cette personne ne seront pas pris en charge et donc pas remboursés. Renseignements complémentaires près de la CPAM de l'Orne au 0 820 904 161.

Des commerçants et entreprises inquiets

« La situation des petites entreprises se complique et se dégrade, indique l'Union des syndicats Compétence, indépendance, développement (Cid) dans un communiqué. Nous demandons à Christine Lagarde (ministre de l'Économie) sa plus grande vigilance sur les dimanches et jours fériés qu'elle voudrait donner aux grandes distributions en supplément des dimanches déjà

accordés. [...] Le nombre des dépôts de bilan de la petite entreprise est toujours en croissance : à l'avenir qui paiera la taxe professionnelle ? interroge le Cid qui « désapprouve la fermeture des petits tribunaux de commerce. Il serait intéressant que la Chancellerie nous explique quelle économie cette réforme va rapporter à son budget. »

Fraude au « mouchard » pour le routier espagnol

Les gendarmes ont contrôlé un poids lourd (38 tonnes) de nationalité espagnole sur l'A 28. Ils ont constaté sur les disques des pointes de vitesse allant jusqu'à 125 km/h. Après vérifications, il apparaît qu'un montage électrique complexe permet de couper l'alimentation du

limiteur de vitesse à l'aide d'un interrupteur caché, un procédé qui permet d'atteindre 156 km/h. L'entreprise espagnole devra répondre de ce délit devant le tribunal, avec obligation de remise en conformité ainsi que le versement d'une consignation de 4 500 €.

Séjours de ski avec Familles rurales

A l'occasion des vacances d'hiver, Familles rurales propose plusieurs séjours à Saint-Gervais-les-Bains et un séjour à Châtel. Pour les jeunes de 8 à 13 ans et de 14 à 17 ans, du 16 au 23 février au centre de vacances Val Montjoie. Pour les familles et plus de 18 ans, du 16 au 24 au chalet Les Glycines à

Saint-Gervais et au chalet Le Gite à Châtel.

Pratique. Renseignements complémentaires à Familles rurales de l'Orne, Fédération départementale de l'Orne, 44, rue de Cernis à Alençon. 02 33 27 01 50 ou famillesrurales-61@wanadoo.fr

Le nouveau président sera élu le 14 décembre



Alain Lambert, déjà premier vice-président, devrait succéder à Gérard Burel.

président, Alain Lambert ne fait pourtant pas l'unanimité au sein du conseil général, y compris à droite. En privé, certains conseillers généraux pourtant proches de Gérard Burel ne cachent pas qu'ils ne veulent pas du président de la communauté urbaine d'Alençon à la tête du département. C'est peut-être la raison pour laquelle l'ancien président a décidé de démissionner de manière anticipée. « Je ne veux surtout pas que ma succession se fasse dans le pugilat sur la place publique. A partir du moment où le candidat à ma

succession sera choisi, tout le monde devra voter pour lui », dit Gérard Burel. Et il sera plus facile, en mars prochain, de reconduire un président déjà installé.

Alain Lambert a déjà les cartes en main. C'est lui, en tant que vice-président, qui assure l'intérim de président. C'est lui qui fixera le calendrier de désignation du nouveau chef. Il pourrait réunir l'ensemble des élus qui composent le conseil général dans la matinée du vendredi 14 décembre.

T. R.

Insertion : ACI développement en difficulté

L'association d'insertion a de gros problèmes d'argent. Pour s'en sortir, elle prévoit dans un premier temps de fermer son site de Gacé.

ACI développement fait de l'insertion. Elle propose des contrats de travail aidés de 6 mois renouvelables, pour l'entretien d'espaces verts ou des petits travaux dans le bâtiment.

L'association compte à ce jour cinq antennes : L'Aigle, Vimoutiers, Argentan, Mortagne et Gacé. Sans doute plus pour longtemps. Car ACI a des problèmes d'argent. Pour la deuxième année, l'association boucle son exercice en déficit.

Après avoir fait réaliser un audit, l'association, en cessation de paiement, prévoit des restructurations. A commencer par la fermeture du site gacéen.

Les salariés permanents de ce site, animatrices et encadrants, ne comprennent pas ce projet de fermeture de leur antenne. « C'est l'absence de proposition



Les employés d'ACI refusent la fermeture du site de Gacé.

d'emplois pour un public en difficulté d'insertion, l'arrêt d'une dynamique économique locale importante dans un milieu rural où l'emploi se raréfie, expliquent-ils. Notre structure est celle qui coûte le moins cher (120 € de loyer par mois). C'est pourquoi, nous

demandons aux élus, partenaires sociaux de nous soutenir. Sans l'appui de partenaires institutionnels (le conseil général de l'Orne finance les activités à hauteur de 60 %), la survie de l'association sera remise en cause. »

La déviation d'Alençon en service en 2010 ?

Le ministre des Transports recevra les parlementaires de l'Orne, le 18 décembre. Il devrait préciser le calendrier des travaux de la RN12.

Yves Deniaud et Jean-Claude Lenoir, députés UMP de l'Orne, ont rendez-vous avec le ministre des Transports, Dominique Bussereau, le 18 décembre pour faire le point sur l'avancement du chantier de la route nationale 12. Cette rencontre sera l'occasion, selon Yves Deniaud, « d'établir un calendrier très précis des opérations restant à réaliser dans l'Orne ».

Le ministre a déjà eu récemment l'occasion, devant l'Assemblée nationale, d'apporter des précisions sur le calendrier. « S'agissant de la déviation d'Alençon, les travaux de mise à deux fois deux voies

vont commencer. Les acquisitions foncières et les travaux préparatoires pour Saint-Denis-sur-Sarthon (deuxième phase) sont prévus pour 2008 et 2009. Cela dit, le financement des travaux de construction, faisant suite à cette deuxième phase, n'a pas encore été mis en place. Nous allons, en conséquence, devoir donner un coup d'accélérateur. » Selon Yves Deniaud, les travaux devraient finalement commencer fin février 2008 pour une mise en service de la déviation en 2010.

En ce qui concerne la sécurisation du créneau de Gandelain, les

travaux étaient « sur le point d'être engagés ». Mais ils ont rencontré « des difficultés techniques et administratives qui ont conduit à envisager une solution différente, actuellement à l'étude, de celle initialement prévue ». Les difficultés s'expliquent par la forte hétérogénéité des sols qui complique la réalisation des fondations. La direction de l'équipement examine les solutions possibles. Le rendez-vous du 18 décembre « sera justement l'occasion de retenir la solution à ce problème ».

Vent : une cinquantaine d'interventions dimanche



Un arbre est tombé sur la route entre Saint-Germain-du-Corbéis et Hesloup dimanche soir suite aux vents violents.

Les pompiers sont intervenus une cinquantaine de fois entre dimanche midi et le milieu de nuit sur l'ensemble du département. Pas de gros dégâts à déplorer mais de nombreuses chutes de branches et quelques inondations à noter. Entre Saint-Germain-du-Corbéis et Hesloup, ils ont dégagé la route bloquée par la chute d'un arbre. Quelques maisons des alentours ont été privées de courant le temps

de l'intervention qui a nécessité la venue des services d'EDF. Dans la région de Fiers, on a aussi recensé des branches et autres objets qui menaçaient de tomber. Un arrêté municipal interdit « l'utilisation des terrains en herbe des stades municipaux (stade du Hazé, stade des Closets et terrains Godard) sauf le terrain du tri postal et du Hariel jusqu'au mercredi 5 décembre. »

Paiement des retraites de la Cram

La Cram de Normandie émettra le paiement des retraites du régime général de la Sécurité sociale du mois de novembre 2007 le lundi 10 décembre. A partir de ce jour, chaque retraité pourra obtenir de son agence bancaire, ou de caisse

d'épargne, la date à laquelle le montant de sa retraite sera crédité sur son compte. La retraite du régime générale est versée, tous les mois, à terme échu. Elle est mise en paiement par la Cram de Normandie le 9 de chaque mois.